



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etablissement et recouvrement

Question écrite n° 48096

Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les taux appliqués aux valeurs locatives, afin de financer les frais de confection de rôles. Ces taux avaient été provisoirement et exceptionnellement relevés afin de financer les travaux de révision des bases d'imposition cadastrales. Ces travaux sont aujourd'hui terminés, toutefois ce relèvement exceptionnel est toujours appliqué. Il lui demande, dans le contexte de difficultés financières que connaissent les familles, si ce relèvement exceptionnel de taux ne pourrait pas être supprimé.

Données clés

Auteur : [M. Accoyer Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48096

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 628